

DELIBERATION N°17022021-01 BIS
du CONSEIL MUNICIPAL
sur le Compte Administratif
de la Commune de : PLANIOLES 2020

Date de la convocation : 10 Février 2021

Séance du 17 Février 2021: à 20 heures

046	214602211	20210217-170220	15	AR	Prefecture
Reçu	le 23/02/2021		11		
Publié	le 23/02/2021		10		

Nombre de membres en exercice :
 Nombre des membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 Votes: 10 Contre : 0 Pour :10

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme CARSAC Lucette. , délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Guy LACOUT, après s'être fait présenté le Budget primitif et les décisions modificatives, de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00	106768.97
Op. de l'exercice	240457.92	248248.83
Totaux	240457.92	355017.80
Résultat de clôture	0.00	114559.88

Investissement		Recettes ou excédent
Dépenses ou déficit		
22689.53	0.00	0.00
68799.83	122403.85	122403.85
91489.36	122403.85	122403.85
0.00	30914.49	30914.49

Besoin ou excédent de financement :
 Restes à réaliser :
 Besoin ou excédent de financement :
 Besoin ou excédent total de financement :

0.00	30914.49
64411.00	0.00
64411.00	0.00
33496.51	0.00

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

33496.51
81063.37

au compte 1068 (Investissement)
 au compte 002 (Fonctionnement).

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
 5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur Guy LACOUT, Maire, s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Ont signé au registre des délibérations : Lucette CARSAC, BAGNAUD Jean-Philippe, FARGUES Alain, FELIX Dimitri, GARCETTE Pascale

Excusés : LECORNE Jocelyne, MONTJAUX Morgan
 Absents : FOUQUET Camille, TAURAND François

Pour expédition conforme, le Président

